

UNION SYNDICALE



Section du Pas de Calais

Ensemble aux Finances Publiques

C. T. L. du 14 avril 2015

Déclaration liminaire de l'Alliance UNSA - CFTC

Réduction des horaires d'ouverture au public : une démarche dangereuse pour les usagers et les agents.

Depuis octobre dernier, la Direction générale a engagé un processus de réduction des horaires d'ouverture au public pour palier aux manques d'effectifs et aux besoins d'accueil des usagers toujours plus importants d'année en année.

On ne peut pas dire que cela se passe dans le cadre d'un dialogue social très transparent, les directions prenant la plupart du temps des mesures sans trop écouter les agents ou les syndicats.

Pour notre part, l'union UNSA-CFTC n'était pas demandeur de cette mesure.

Il est vrai que les agents de la DGFIP ne savent plus comment faire face mais ce n'est pas en réduisant les horaires d'accueil que la direction générale résoudra l'ensemble des problèmes. L'argument selon lequel ces dispositions auraient pour but l'amélioration des conditions de travail des personnels nous semble plus que contestable. Les modifications des horaires d'ouverture au public témoignent aujourd'hui de l'aveu implicite de l'échec de la fusion, incapable de faire face à l'évolution de la mission d'accueil. L'administration n'a rien d'autre à proposer que des fermetures partielles afin de soulager les personnels qui n'en peuvent plus d'exercer leur mission de service public dans un contexte toujours plus détérioré suite aux suppressions de postes.

En matière de conditions de travail, l'amélioration ne sera vraisemblablement que de courte durée et les restrictions des horaires d'ouverture ne peuvent constituer qu'un palliatif temporaire aux sous-effectifs de la DGFIP.

Nous craignons que réduire l'accueil physique aujourd'hui, c'est justifier les fermetures de certains sites demain et favoriser après-demain, la création de « Maisons de l'État » en milieu rural sous l'égide des préfets, avec l'inclusion des services de la DGFIP dans ces structures.

Les orientations stratégiques de la Direction Générale comme la mise en place de l'accueil pluriel, notamment les centres de renseignements téléphoniques, mais aussi la généralisation de la déclaration de revenus par Internet, sont de même nature : uniquement orientées vers des évolutions palliatives aux suppressions d'emplois.

Dans cette optique, les usagers risquent d'être les grands perdants, et nous ne sommes pas certains que les métiers qui déboucheront de ces évolutions de la relation à l'utilisateur soient bénéfiques pour les agents en matière de technicité, de conditions de travail ou encore de rémunération.

Les représentant(e)s de l'Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62

Jean François Waille
Trésorerie de Beuvry

Gabriel Gaillard
E R D 62

Anne-Laure Waguët
SIP de Calais

Jean-François Heneman
E R D 62